



# Référentiel métier des directeurs d'école

publié le 15/12/2020

## Descriptif :

Dans cet article, vous retrouverez le référentiel métier des directeurs d'école (Bulletin officiel spécial n°7 du 11 décembre 2014).

Dans l'enseignement primaire, **un directeur** veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire. Il prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

La redéfinition des missions du service public d'éducation par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, conduisent à préciser les **attributions du directeur d'école** dans les trois domaines de responsabilité que lui confère la réglementation en vigueur :

- le pilotage pédagogique,
- le bon fonctionnement de l'école,
- les relations avec les partenaires.

Dans le cadre de ce décret, le présent « **référentiel métier** » précise les missions des directeurs d'école afin de prendre en compte les enjeux croissants de la fonction de direction dans l'école primaire.

► [Référentiel métier des directeurs d'école](#)

## Documents joints

 [L'exercice des responsabilités pédagogiques](#) (PDF de 105 ko)

Cette annexe du référentiel métier vous permet de balayer le volet pédagogique des missions des directeurs d'école.

 [Le fonctionnement de l'école](#) (PDF de 114.5 ko)

Cette annexe du référentiel métier vous permet de balayer le volet administratif des missions des directeurs d'école.

 [Relations avec les parents et les partenaires de l'école](#) (PDF de 98.2 ko)

Cette annexe du référentiel métier vous permet de balayer le volet relationnel des missions des directeurs d'école.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.